

Procès-verbal n°7 du Comité de Direction

Réunion du :	Mercredi 03 Juillet 2024
À :	18h30 – District Gard-Lozère à Nîmes
Présidence :	M. Francis ANJOLRAS
Présents :	Mmes. Marie-Elisabeth COLLAVOLI, Christie CORNUS, Bernadette FERCAK, Audrey FIRMIN. Mrs. Christian BOUTADE, Patrick CHAMP, Joseph Fernand D'ANNA, Damien JURADO. Dr. Jean-François CHAPPELLIER.
Absents excusés :	Mmes. Stéphanie ALBEROLA, Rachel MARTIN. Mrs. David MIDIONNE, Philippe MOREL, Jean-Marie ROUFFIAC.
Assistent à la réunion :	M. GRAS Teddy

Conformément à l'article 11.3.3 du Règlement Intérieur de la Ligue, les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la Commission Supérieure d'Appel de la Ligue dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de sa notification, dans le respect des dispositions de l'article 190 des Règlements Généraux de la F.F.F.

Préambule

Le Secrétaire Général remercie les membres présents et procède à l'appel des membres.

Approbation des Procès-verbaux

Le Président soumet à l'approbation des membres du Comité de Direction le Procès-verbal n°6 du 05.06.2024

- POUR : 10
- CONTRE : 00
- ABSTENTION : 00

Le Procès-verbal est adopté à l'unanimité

Le président en profite pour rappeler que **seules les informations données dans les procès-verbaux des instances (FFF, Ligue, District) peuvent être considérés comme officielles, et que les clubs ne doivent pas se baser sur les hypothèses de sites internet non officiels.**

Agenda du Président

Date	Lieu	Objet
08.06.2024	Clairefontaine	Assemblée Fédérale
14.06.2024	Nîmes	60 ^e anniversaire du C.O. Lasallien
15.06.2024	Générac	100 ^e anniversaire du RC Générac
24.06.2024	St Christol Les Alès	Remise des distinctions aux dirigeants du club
28.06.2024	Florac	Assemblée Générale de l'ADFL

Courriers Clubs

551688 – FC PAYS VIGANAIS AIGOUAL

- Le Président nous remercie pour toute l'aide qu'on lui a apporté pendant les années où ce dernier a été Président. Noté



- Nous invitait à leur Assemblée Générale. *Noté, Non disponible*

500377 – ENT. PERRIER VERGEZE

- Nous sollicitant pour une aide exceptionnelle pour leur déplacement à la finale PEF nationale. *Noté, une réponse sera faite*

Diverses Correspondances

UNAF :

- Nous informant que l'agresseur d'un arbitre à pris 10 mois ferme. *Noté*

CDOS :

- Nous invitait à la journée olympique gardoise. *Noté*

Médaille du District

Le comité de Direction décide d'attribuer les médailles aux membres désignés sur la liste en Annexe 1 et adresse ses plus chaleureuses félicitations aux récipiendaires.

Félicitations

Le Comité de Direction présente ses félicitations à M. Mazon, M. Holzer et M. Galaup pour leur élection à l'UNAF Régionale respectivement en Président, Secrétaire adjoint et membre.

Non-Activité Partiel

Voici la liste des clubs déclarés en non-activité partielle pour la saison 2024-2025 :

- 525106, Saint Martin de Valgagues (U14-U15)
- 551501, AS Vaunage (U18-U19)
- 581733, RAIA Alès (U16-U17)
- 581851, AS Vers (U18-U19)

Ententes

Le Comité de Direction dresse la liste des ententes telles qu'autorisées en annexe 2 du Présent Procès-Verbal.

Subventions 2024-2025

Il est proposé d'autoriser le Président du District à solliciter toutes les subventions pouvant être demandées dans le cadre de ses activités auprès du Conseil Départemental du Gard ou autres organismes.

- POUR : 10
- CONTRE : 00
- ABSTENTION : 00

La proposition est adoptée à l'unanimité

Pré-Engagement saison 2024-2025

Les pré-engagements ont été programmés par le secrétariat sur Footclubs. Il appartient désormais aux clubs de valider ou non les engagements sur les compétitions

- Avant le 14.07.2024 pour les compétitions séniors



- Avant le 31.07.2024 pour les compétitions féminines
- Avant le 16.08.2024 pour les compétitions Jeunes
- Avant le 26.08.2024 pour les compétitions U12 et U12-U13

En l'absence de réponse à ces dates-là, l'équipe pré-engagée sera considérée comme engagée.

Situation des équipes de Lozère

Après participation aux différentes réunions et Assemblées Générales entre le District Gard-Lozère, l'Antenne Départementale de Lozère et le District de l'Aveyron et après entente réciproque de ces derniers, il est proposé aux membres de valider la reconduction des compétitions mixtes Aveyron-Lozère pour les clubs de Lozère à l'exception du club AS Collet de Dèze

- POUR : 10
- CONTRE : 00
- ABSTENTION : 00

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Montée/Descente

Les accessions et les descentes seront communiquées en fonction des descentes des clubs de Ligue (R3 / D1) et instances en cours.

Prochain Comité

- A définir

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Le Président,
Francis ANJOLRAS,

Le Secrétaire Général,
Damien JURADO

Le Président

Francis ANJOLRAS
DISTRICT GARD-LOZERE DE FOOTBALL
LE PRÉSIDENT
F. ANJOLRAS


DISTRICT GARD-LOZERE DE FOOTBALL
LE SECRETAIRE GENERAL
DAMIEN JURADO

Annexe 1 : Médailles 2024

PLAQUETTE

ROUFFIAC Jean-Marie

COMITE DIRECTION

OR

BOSIO Eric

CO LASALIEN

CHAMBEU Xavier

AS ST CHRISTOL ALES

CROS Georges

AS ST CHRISTOL ALES

ESSAOUDI Rachid

ARBITRE

FERREIRA Rui Manuel

ES LE BUISSON

GRAU Alex

ARBITRE

MAIGRE Bernard

AS ST CHRISTOL ALES

MENUDIER Cendrine

Commission Championnats Seniors

SAUZE Patrick

CO LASALLIEN

ARGENT

BEN OUAHI Khalid

ARBITRE

BRIEU Florent

FOOT SUD LOZERE

DELPRAT Daniel

Commission Technique

ETTIBARI Youness

ARBITRE

FRIZOL Loïc

Commission Technique

JULES Isabelle

ALL FIVE ACADEMIE CODOGNAN

LELLOU Ali

ARBITRE

RICO Claude

ARBITRE

SANCHEZ Daniel

AS ST CHRISTOL ALES

Annexe 2 : Entente 2024-2025

503353 – ST.O. AIMARGUES

<u>Club entente</u>	<u>Club entente</u>	<u>Catégorie</u>	<u>Nom</u>
560593 – FC Cabassut		U17	Aimargues Cabassut
560593 – FC Cabassut		U19	Aimargues Cabassut

560593 – FC. Cabassut

<u>Club entente</u>	<u>Club entente</u>	<u>Catégorie</u>	<u>Nom</u>
503353 – ST.O. Aimargues		U15	ENT. CABASSUT/SOA 2
503353 – ST.O. Aimargues		U15	ENT. CABASSUT/SOA 1

503235 – Emulation le Grau du Roi

<u>Club entente</u>	<u>Club entente</u>	<u>Catégorie</u>	<u>Nom</u>
581967 – AS La Grande Motte		U20	ENT. ESGDR/ASLGM

Entente refusée : U20 que niveau Régional

551488 - SBFC

<u>Club entente</u>	<u>Club entente</u>	<u>Catégorie</u>	<u>Nom</u>
503388 – FC Jonquieres		U6	SBFCJ 64
503388 – FC Jonquieres		U6	SBFCJ 63
503388 – FC Jonquieres		U6	SBFCJ 62
503388 – FC Jonquieres		U6	SBFCJ 61
503388 – FC Jonquieres		U7	SBFCJ 74
503388 – FC Jonquieres		U7	SBFCJ 73
503388 – FC Jonquieres		U7	SBFCJ 72
503388 – FC Jonquieres		U7	SBFCJ 71
503388 – FC Jonquieres		U8	SBFCJ 84
503388 – FC Jonquieres		U8	SBFCJ 83
503388 – FC Jonquieres		U8	SBFCJ 82
503388 – FC Jonquieres		U8	SBFCJ 81
503388 – FC Jonquieres		U9	SBFCJ 94
503388 – FC Jonquieres		U9	SBFCJ 93
503388 – FC Jonquieres		U9	SBFCJ 92
503388 – FC Jonquieres		U9	SBFCJ 91
503388 – FC Jonquieres		U12	SBFCJ 8
503388 – FC Jonquieres		U12	SBFCJ 7
503388 – FC Jonquieres		U12	SBFCJ 6
503388 – FC Jonquieres		U12	SBFCJ 5
503388 – FC Jonquieres		U13	SBFCJ 4
503388 – FC Jonquieres		U13	SBFCJ 3
503388 – FC Jonquieres		U13	SBFCJ 2
503388 – FC Jonquieres		U13	SBFCJ

590329 – Vaillante Aumonaise

<u>Club entente</u>	<u>Club entente</u>	<u>Catégorie</u>	<u>Nom</u>
520389 – Ent. Nord Lozère		Seniors F	VAILLANTE NORD LOZERE

550949 – F.C. CHUSCLAN LAUDUN L'ARDOISE

<u>Club entente</u>	<u>Club entente</u>	<u>Catégorie</u>	<u>Nom</u>
SP. C. Cavillargues		U8F	ENT. SCC FCCLA U8F
SP. C. Cavillargues		U11F	ENT. SCC FCCLA U11F
SP. C. Cavillargues		U13F	ENT. SCC FCCLA U13F
SP. C. Cavillargues		U15F	ENT. SCC FCCLA U15F
SP. C. Cavillargues		Seniors F	ENT. SCC FCCLA
SP. C. Cavillargues		U15	ENT. SC FCCLA U14
SP. C. Cavillargues		U15	ENT. SC FCCLA U15-2
SP. C. Cavillargues		U15	ENT. SC FCCLA U15